



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

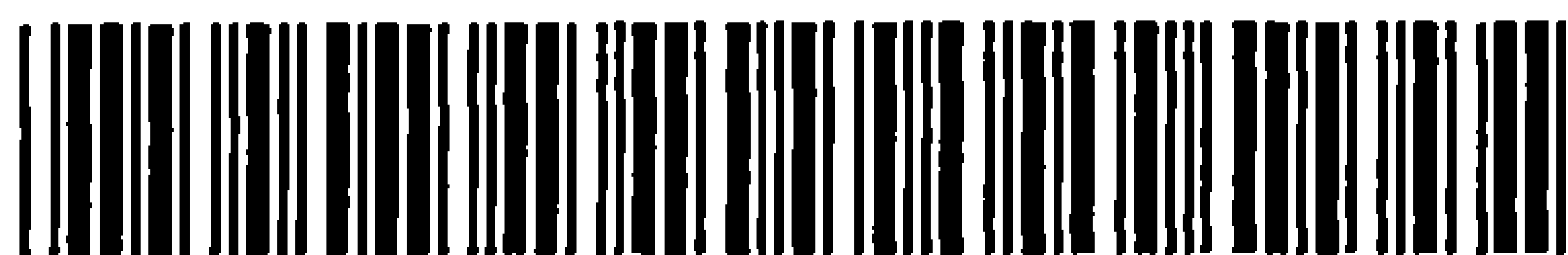
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 14298

Numéro SIREN : 420 400 699

Nom ou dénomination : A PLUS FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2014 sous le numéro de dépôt 115714

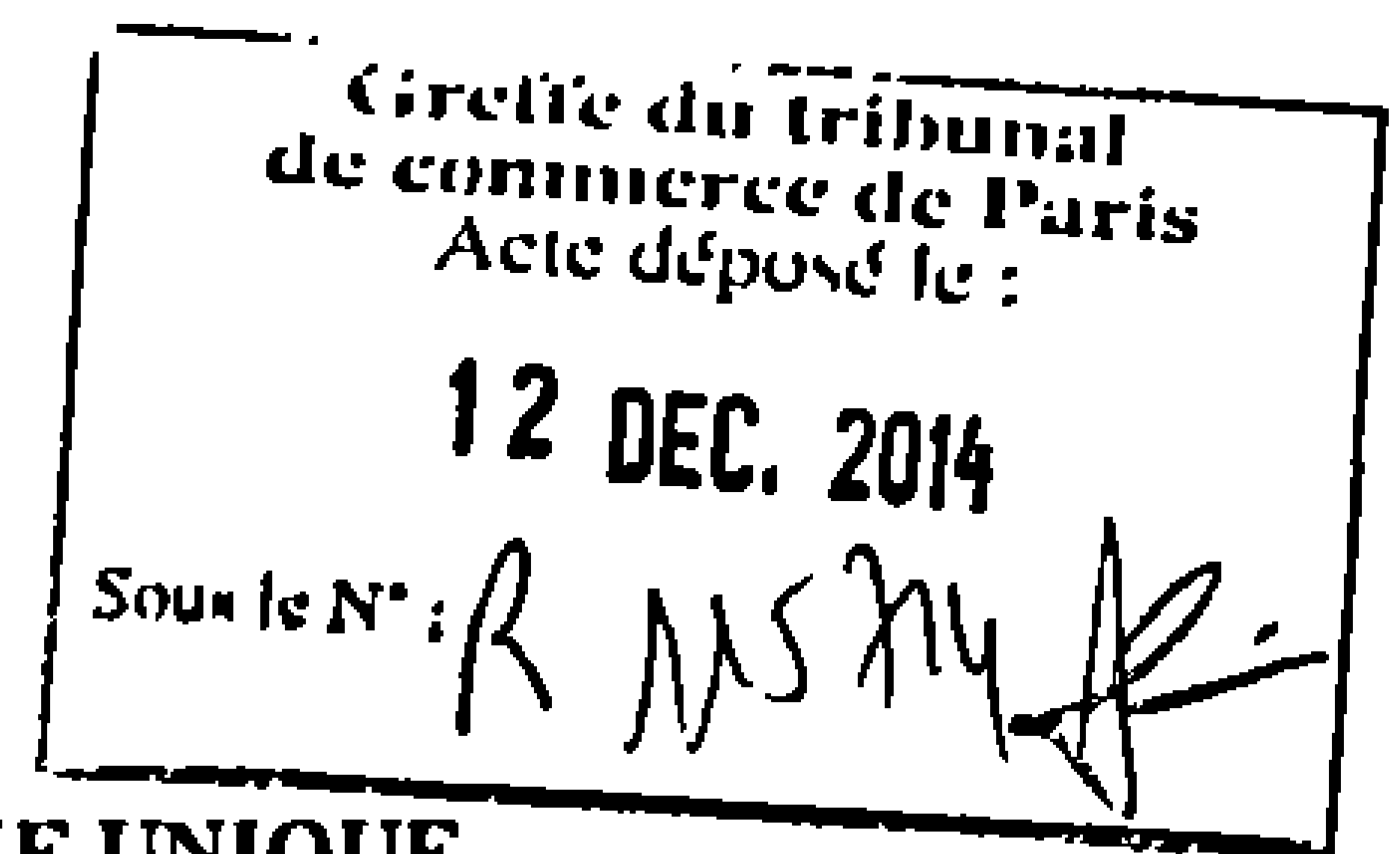


1411582901

DATE DEPOT :	2014-12-12
NUMERO DE DEPOT :	2014R115714
N° GESTION :	1998B14298
N° SIREN :	420400699
DENOMINATION :	A PLUS FINANCE
ADRESSE :	8 r Bellini 75016 Paris
DATE D'ACTE :	2014/11/24
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE DIRECTEUR GENERAL

A PLUS FINANCE
Société anonyme au capital de 300.000 euros
Siège social : 8, rue Bellini - 75116 Paris
420 400 699 RCS Paris
(la "Société")

988 14298



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 24 NOVEMBRE 2014

PA 24 11 14 06

L'an deux mille quatorze,
Le 24 novembre,
A 9 heures,

L'Associé Unique de la Société, la société A Plus Participations SAS (RCS 529 859 266), représentée par Monsieur Niels Court-Payen, en sa qualité de Président, a statué sur la décision ci-après :

- Nomination d'un Directeur Général

DECISION UNIQUE – NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

L'Associé Unique, décide, conformément à l'article 13.2 des statuts de la Société, de nommer en qualité de Directeur Général de la Société, pour une durée de trois (3) ans, qui prendra fin lors de la réunion de la collectivité des associés ou des décisions de l'associé unique appelées à statuer sur les comptes de l'exercice qui seront clos le 31 décembre 2017:

- Monsieur Fabrice IMBAULT, né le 2 mars 1971 à Saint Malo (35400), de nationalité française et demeurant 26 rue de la Bienfaisance, 75008 Paris.

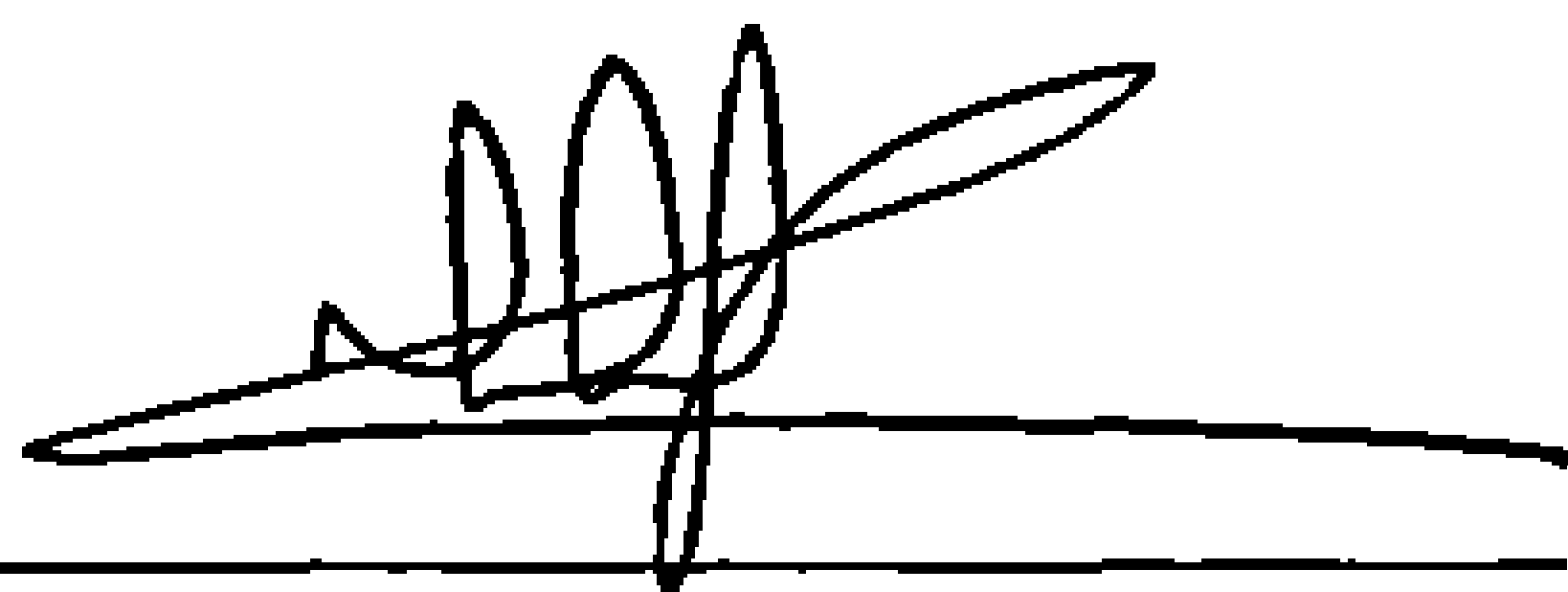
Monsieur Fabrice IMBAULT dispose à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Président et à ce titre, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi ou les Statuts au Président et à la collectivité des associés. Le Directeur Général représente la Société à l'égard des tiers.

Il est précisé que Monsieur Fabrice IMBAULT est lié à la société par un contrat de travail. Les fonctions de directeur en charge du marketing et du développement commercial prévues dans son contrat de travail étant distinctes de celles qu'il exercera en tant que Directeur Général, son contrat de travail n'est pas suspendu et continue à être exécuté dans un lien de subordination avec le Président d'A Plus Finance.

Monsieur Fabrice IMBAULT déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées au titre de son mandat de Directeur Général de la Société et n'exercer aucune fonction ni n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' followed by a long horizontal stroke.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique et consigné au registre prévu par la loi.

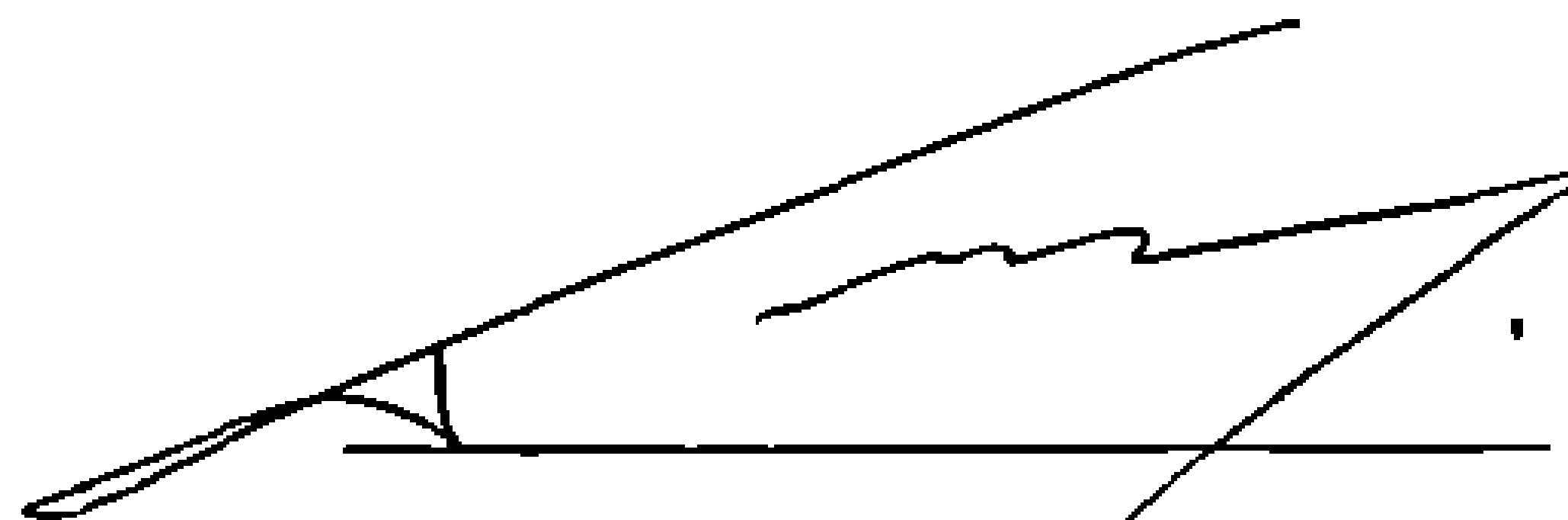


L'Associé Unique

A Plus Participations SAS

Niels Court-Payen

Président



Fabrice IMBAULT

Directeur Général

** bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général*

*Bon pour accord des fonctions
de Directeur Général.*